Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 24 (1966)

Heft: [1]: Vaud 1986, étude prospective

Kapitel: I: Introduction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1. VINGT ANS D'AVENIR, UNE ÉTUDE PROSPECTIVE

Parmi les diverses préoccupations intellectuelles à la mode, l'étude de l'avenir occupe une place de choix. Qu'il s'agisse de « prévision » ou de « prospective », cette recherche est plus qu'un engouement passager. Elle répond à un besoin, ressenti aussi bien par les Etats que par les entreprises, et ses résultats peuvent rendre d'importants services en vue de préparer un futur meilleur.

Chaque fois qu'une décision ayant une portée politique, sociale ou économique doit être prise, il y a lieu de se demander dans quel horizon elle va s'inscrire et dans quel contexte d'avenir elle déploiera ses effets. Mais que sera demain?

Tenter de discerner le *probable* oblige à dégager certaines lignes de force à partir de l'état actuel et à en prolonger les effets dans les années à venir. Les instruments de cette réflexion sont l'extrapolation des tendances, l'intuition et le jugement. Cette méthode sous-entend cependant qu'il n'y aura ni révolution, ni guerre, ni aucun autre bouleversement fondamental.

Superposer à ces bases prévisionnelles des vues sur l'évolution souhaitable, c'est prendre de plus gros risques encore. Le danger est grand de confondre alors le rêve avec le possible, l'utopie avec le vraisemblable.

Des études prospectives ont néanmoins été entreprises dans plusieurs pays. On les a souvent limitées aux vingt prochaines années. Ce laps de temps est en effet suffisamment court pour que le chercheur se sente encore sur un sol relativement ferme. Mais il est suffisamment long pour que l'esprit puisse se dégager des nombreuses contingences qui semblent irrévocablement déterminer les toutes prochaines années.

La Société d'études économiques et sociales a estimé qu'il était opportun de procéder à une étude de ce genre pour la région vaudoise. A cet effet, elle s'est en partie inspirée des Réflexions pour 1985, qui ont été préparées en France en relation avec le Ve Plan. Plusieurs idées contenues dans ce document ont été reconnues aussi valables pour le Pays de Vaud.

Le but poursuivi serait atteint au-delà de toutes espérances si le présent rapport retenait l'attention de ceux qui ont à intervenir — à titre privé ou public — dans les décisions qui engagent l'avenir; s'il les amenait à placer plus systématiquement leurs réflexions dans un contexte de prospective et s'il concourait ainsi indirectement à l'avènement d'une société plus prospère et plus heureuse, dans laquelle l'homme vivrait en harmonie avec son environnement social et matériel, et avec lui-même.

2. RIEN DE COMMUN AVEC NOSTRADAMUS...

Les auteurs de l'étude n'ont aucunement pensé qu'ils auraient à élaborer une description cohérente de la société vaudoise de 1986 ou à proposer des solutions définitives qu'il suffirait d'adopter pour que les conditions de vie deviennent idéales. Sans doute ont-ils été agréablement surpris de constater combien souvent les vues de chacun d'entre eux convergeaient, malgré la diversité des personnalités participant aux travaux. Mais ils savent trop combien toute réalité est multiforme et nuancée pour penser que toutes les idées prospectives exprimées ici devraient s'agencer entre elles avec une rigoureuse logique. Ils n'ont pas recherché le compromis, mais additionné simplement des opinions personnelles. Le lecteur ne sera donc pas étonné de trouver parfois des contradictions dans le texte qui suit.

Tout au long de ces pages, le lecteur devra bien garder en mémoire qu'il s'agit de suppositions et que, si ces dernières paraissent parfois vraisemblables, elles ne prétendent aucunement être vraies. A cet égard, la tranquille assurance avec laquelle le futur est décrit pourrait faire illusion. Qu'on se rassure, aucun des auteurs ne se croit doté d'un don de prophétie et c'est seulement par commodité que l'on a supprimé dans le texte la plupart des « peut-être » et des « probablement » qui auraient dû accompagner chaque phrase. Il demeure entendu que ces réserves sont sousjacentes à l'ensemble des thèses énoncées.

3. QUI TROP EMBRASSE MAL ÉTREINT!

Une étude de ce genre ne peut prétendre embrasser la totalité des problèmes. Ce serait à la fois trop considérable et partiellement inutile. C'est pourquoi les auteurs ont préféré s'en tenir à un certain nombre de secteurs et, dans ceux-ci, ils ont choisi quelques questions qui leur paraissaient particulièrement importantes. Cette méthode a pour effet que des aspects essentiels sont passés sous silence, soit qu'ils se prêtent mal à la prospective, soit que l'évolution normale prévisible n'exige guère de commentaires. C'est dire que les questions retenues ne sont pas forcément plus importantes que d'autres qui sont ici ignorées.

D'autre part, il va de soi que les limites géographiques choisies — la région vaudoise — sont fréquemment beaucoup trop étroites. Puissent des études analogues voir le jour dans les cantons voisins, et être reprises ensemble dans une perspective spatiale plus large! Il est urgent que de nombreux problèmes d'avenir ne soient plus posés dans les seuls contextes communaux, cantonaux, fédéraux ou européens, mais dans une optique régionale adaptée aux réalités humaines et économiques.

4. UNE ŒUVRE COMMUNE

Il convient de remercier chaleureusement tous ceux qui ont bien voulu s'astreindre, en sus de leurs nombreuses occupations, à participer à l'élaboration de cette étude. Celle-ci se présente comme une œuvre collective, à l'égard de laquelle chacun des participants garde une entière liberté de jugement.

Elle voit le jour après quelque 25 séances plénières et de nombreuses réunions restreintes d'une commission composée de:

MM. Georges Besuchet, directeur d'entreprise laitière; Maurice Cosandey, directeur de l'EPUL; Charles Genaine, président d'organisation syndicale; Pierre Gœtschin, professeur à l'Université; Raymond Junod, directeur d'organisation agricole; Claude Lasserre, directeur d'industrie; Henri Magnenat, directeur de banque; Frédéric Maillard, sous-directeur d'entreprise commerciale; Robert Sauty, agriculteur; François Schaller, professeur à l'Université; Willy Schüpbach, secrétaire syndical.

Ont également participé aux discussions sans s'engager sur les opinions et les propositions émises:

MM. Laurent Bridel, géographe; Marc-Henri Morattel, municipal; Charles Richard, chef de service; Jean-Pierre Vouga, architecte cantonal.

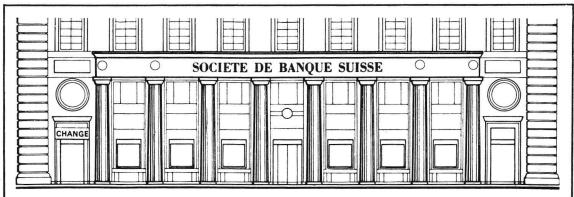
A diverses reprises, la commission a tenu à faire appel à d'autres personnalités qui ont bien voulu prendre part à la discussion de certains chapitres de cette étude; il s'agit de:

MM. E. Agier, directeur, Ecole-Club Migros, Lausanne; B. Baudraz, médecin, Lausanne; J. Belet, directeur de la Chambre vaudoise du commerce, Lausanne; J.-C. Biaudet, professeur à l'Université, Chexbres; R. Briod, directeur de l'Office vaudois pour le développement du commerce et de l'industrie, Lausanne; G. Chevallaz, syndic de Lausanne, Lausanne; A. Décoppet, architecte EPUL, Lausanne; R. Décosterd, chef du personnel, Nestlé, Saint-Légier; J. Delacrétaz, recteur de l'Université, Epalinges; Mme M. Détraz, présidente de l'Association des paysannes vaudoises, Combremont-le-Grand; MM. A. Gavillet, professeur, Lausanne; L. Guisan, ancien conseiller d'Etat, Lausanne; F. Hummler, ancien délégué du Conseil fédéral, Blonay; J.-J. Monnard, directeur de l'Office du tourisme du canton de Vaud, Lausanne; B. Nicod, secrétaire des Groupements patronaux vaudois, Lausanne; J.-C. Piguet, ingénieur, Lausanne; M. Regamey, avocat, Lausanne; M. Rochaix, directeur des stations fédérales d'essais agricoles, Lausanne; J. Rosselet, ingénieur agronome, Service romand de vulgarisation agricole, Lausanne; Mlle A. Salina, Vucherens; MM. F. Tissot, administrateur-délégué, Leysintours S.A., Burier-Dessous; J. Vallat, ingénieur agronome, directeur du Service romand de vulgarisation agricole, Lausanne; J.-L. Villa, directeur de l'Hôpital gériatrique de Cery, Lausanne; J. Villat, secrétaire romand V.P.O.D., Lausanne; R. Vittone, architecte EPUL, Lausanne; H. Weber, directeur de l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney, Moudon (†); J.-M. Yokoyama, ingénieur civil SIA, Genève; J. Zumstein, notaire, Lausanne.

La Société d'études économiques et sociales éprouve la plus grande gratitude à l'égard de tous ceux qui ont bien voulu collaborer de près ou de loin à la préparation de Vaud 1986; sans leur collaboration active, cette étude n'aurait pas pu se réaliser.

Elle tient à remercier également les rédacteurs et les secrétaires qui ont fourni un effort considérable sans lequel les travaux de la commission n'auraient pas été rendu publics, en particulier:

MM. Régis Künzli, assistant de recherche à l'IMEDE; Daniel Favre, journaliste à la Radio suisse romande; Vincent Carrard, assistant de recherche à l'école des H.E.C.



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

SCHWEIZERISCHER BANKVEREIN SWISS BANK CORPORATION



NOMBREUX SIÈGES, SUCCURSALES ET AGENCES EN SUISSE LONDRES, NEW YORK, SAN FRANCISCO, MONTREAL REPRÉSENTATIONS A

PARIS, SAO PAULO, RIO DE JANEIRO, BUENOS AIRES LIMA, MEXICO, HONG-KONG, TOKYO 16, PLACE SAINT-FRANÇOIS TÉL. 021-21 48 01 LAUSANNE

